

Le Département de la Musique, comme source de documentation littéraire, historique et iconographique

Musiciens et musicologues ne constituent pas l'unique public du Département de la Musique (1) ; des spécialistes d'autres disciplines le fréquentent aussi, mais les ressources qu'il offre en marge de la musique proprement dite restent souvent insoupçonnées. L'amateur se rendra plus volontiers au Cabinet des Estampes, car s'il ignore le solfège, il considère le Département de la Musique réservé aux initiés. Une gravure attire, alors qu'une partition rebute le profane. Impression toute superficielle et qui n'est pas digne d'un vrai chercheur.

En effet, dans ce département, le catalogage est conçu de manière à satisfaire le maximum de lecteurs et à répondre au plus grand nombre de questions possible. C'est un des départements spécialisés de la Bibliothèque Nationale où les catalogues sur fiches sont les plus nombreux et les plus fournis. A l'exception de la musique légère, chaque œuvre musicale donne lieu à un jeu complet de fiches qui comprend, outre la fiche auteur (ou anonyme) plusieurs fiches dites secondaires : titre, incipit, auteur des paroles pour la musique vocale, illustrateur si la couverture est illustrée, matière (c'est-à-dire distribution) musicale et sujet musical (2). Ainsi une mélodie peut faire l'objet de sept fiches, classées chacune dans un catalogue particulier. De plus, les plus intéressants recueils de pièces musicales (chansons, airs, motets, etc.) sont dépouillés, chacun de ces éléments étant catalogué à part, comme si l'œuvre avait paru isolément. Aussi un recueil d'une centaine de pages peut-il engendrer plusieurs centaines de fiches, grâce auxquelles le lecteur trouvera immédiatement toutes les éditions d'une même œuvre parue en recueil ou à part.

Certes, dans un jeu de fiches, celle de l'auteur (compositeur) n'intéresse que le musicien ; mais les autres, de caractère littéraire (titre, incipit, parolier, vedettes vocales de matière musicale), iconographique (illustrateur), historique ou anecdotique (sujet musical) correspondent à des disciplines étrangères à l'art d'Euterpe.

Cette technique de catalogue explique le développement des catalogues spéciaux du département : ils sont matériellement plus importants que les fichiers auteurs et anonymes ; le catalogue des titres et incipit aussi développé que celui des matières musicales. Toutefois ces catalogues secondaires sont moins complets que les catalogues principaux (auteurs et anonymes). Mais souvent, ils servent de piste : quand ils permettent de trouver un compositeur, c'est dans le fichier des auteurs que la recherche, même non musicale, sera poursuivie pour connaître les autres œuvres du même musicien, utiles pour une étude portant, par exemple, sur toute une époque.

Le pont entre littérature et musique a été hardiment franchi par quelques créateurs : Luther qui a organisé le choral protestant, Molière initiateur de la comédie-ballet avec la collaboration de Lully, Beaumarchais qui a composé la musique du *Barbier de Séville*, et J.-J. Rousseau celle du *Devin de village*, Nietzsche à qui des chœurs, lieder et pièces de piano assurent une référence pour ses opinions musicales, Wagner dont les notices des œuvres littéraires ont été rédigées par la musicologue Mlle D. Launay au **Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale**. Parallèlement, des écrivains ou érudits ont taquiné la musicologie : Boèce, saint Augustin, Descartes, Mersenne, d'Alembert, l'abbé Lebeuf, Romain Rolland... (3) Enfin les dramaturges ont souvent écrit des livrets ou bien leurs pièces ont été adaptées en opéras. Ainsi le département de la Musique possède une belle collection de livrets (fonds du Conservatoire), quoique moins importante que celle du département des Imprimés (séries Yth. et Yf.) où ces opuscules sont catalogués au nom de l'écrivain. Les livrets, comme les partitions d'opéras, indiquent d'habitude la date et le lieu de la première représentation.

De nombreux poèmes furent publiés sans musique pour être chantés sur des airs connus ou timbrés. On en trouvera des recueils des seizième et dix-septième siècles, ces vers mondains et galants paraissaient dans des périodiques annuels en honneur dans les salons, **Almanach des dames de Paris**, **Almanach des grâces**, etc. C'est au département des Imprimés que s'en trouve la collection la plus complète, mais bien des

lacunes peuvent être comblées par les exemplaires du département de la Musique dont le fonds Weckerlin en particulier est fort riche.

La collection des lettres autographes de musiciens (fonds du Conservatoire) peut fournir des renseignements inédits sur leur collaboration avec des écrivains ou sur leurs goûts littéraires (admiration de H. Duparc pour Jorgensen, par exemple). Quelques-unes sont d'ailleurs adressées à des hommes de lettres (G. Ropartz à P. Loti). Il y a aussi un petit nombre d'autographes d'écrivains (V. Hugo, G. Sand, Richepin, C. Maucclair), d'artistes (J.-E. Blanche), voire d'hommes politiques (L. Blum) sur la musique ou adressés à des musiciens. Cette collection est munie d'un catalogue spécial avec un répertoire des destinataires établi par A. Bloch-Michel. Il faut y ajouter un fichier de lettres autographes de musiciens signalées dans les catalogues de ventes. La série des Dossiers peut contenir des textes de compositeurs à caractère littéraire. On en trouvera aussi disséminés parmi les manuscrits musicaux, comme le poème d'Henri Cazalis copié par Saint-Saëns en tête de la partition autographe de *La Danse macabre*.

L'aspect littéraire des œuvres musicales fait l'objet des catalogues particuliers, au nombre de quatre :

— **Catalogue des « paroliers »** pour la musique vocale. Il comprend aussi bien les auteurs de paroles de chansons légères que de livrets d'opéras. Les plus grands noms de la littérature y voisinent avec des rimaillers. C'est un guide pour les historiens, de la littérature qui recherchent l'influence des écrivains sur les compositeurs et veulent savoir comment ces derniers ont réagi devant telle œuvre littéraire : prédilection de Duparc pour les poètes parnassiens, préférence de Debussy pour les symbolistes, électisme de Fauré entre ces deux écoles, par exemple.

— **Catalogue des titres et incipit.** Ils sont mélangés. Si le titre est un genre musical proprement dit (madrigal, concerto, etc.), il n'est pas retenu. On n'y trouve donc que des titres particuliers aussi bien pour la musique instrumentale que vocale. Là aussi apparaissent les goûts littéraires des compositeurs : poèmes symphoniques de Liszt (*Ce qu'on entend sur la montagne* ou *Mazeppa*, d'après les vers de V. Hugo), de Richard Strauss *Zarathoustra* (Nietzsche)... Qui n'a en tête un titre ou un air dont il ignore le compositeur ? Quel éditeur de textes n'est pas tombé sur la référence d'une œuvre musicale dont l'auteur lui échappe ? Autant de questions d'emblée résolues par ce catalogue. Les index thématiques de compositeurs comportent des tables du même type ; elles sont plus complètes, mais n'embrassent l'œuvre que d'un compositeur donné.

— Vedettes de musique vocale dans le **Catalogue des matières musicales** : air à boire, air de théâtre, cantate, cantique (catholique ou protestant), chanson, chœur, hymne national, madrigal, mélodie, oratorio, théâtre (opéra, opéra-comique, opérette). Dans chaque rubrique, les fiches sont classées par siècle, puis par auteur (compositeur). On trouvera ainsi groupées les chansons du seizième siècle ou les mélodies du dix-neuvième par exemple. Pour la musique religieuse, certaines vedettes (anthem, hymne, motet, passion, psaume) indiquent les textes sacrés les plus exploités.

— **Catalogue des livrets.** Il comprend surtout des livrets d'opéras, mais aussi de cantates ou d'oratorios et des arguments de ballets d'une façon générale tout texte sans musique édité à l'occasion de sa mise en musique. Les livrets y sont classés par titres, comme à la Bibliothèque de l'Opéra.

L'histoire est une des spécialités de la Bibliothèque Nationale. Or l'historien peut glaner au département de la Musique une documentation qui reste trop négligée. Il sollicite plus volontiers les arts plastiques. *L'Histoire de France par les chansons* de Barbier et Vernillat (8 vol., 1956-61) est loin d'épuiser toute la production vocale sur le sujet qui mériterait d'être recensé dans un vaste répertoire, car le manuel de Constant Pierre, *Les Hymnes et Chansons de la Révolution* (1904) n'a pas d'équivalent pour les autres époques.

Dans le fonds du Conservatoire certaines séries doivent être considérées comme des « fonds » au sens archivistique, dans la mesure où il existe entre elles et les régimes politiques sous lesquels elles ont été formées un lien organique : la série H contient des partitions symphoniques et religieuses utilisées à la cour de Versailles au dix-septième siècle la série H², la musique nationale (1790-1800), exécutée par le Conservatoire qui constituait orchestres et chœurs des fêtes révolutionnaires dont l'orchestration de plein air rendit florissante l'école française d'instruments à vent ; enfin H³, musique du Consulat et de l'Empire. Des recueils factices circonscrivent aussi la recherche historique : pour la période 1870-1903, on a relié par année les chansons

politiques, de circonstances et d'actualité (41 volumes à la cote Fol: Y. 447) ; un recueil d'œuvres de caractère politique (1794-1899) donne le reflet des divers régimes de la France (Fol. Y. 448) ; un ensemble de chants patriotiques et fascistes italiens (1900-1950) est réuni à la même cote (Rés. Vma. 179).

Les grandes dates de l'histoire sont, bien entendu, accompagnées d'une harmonie appropriée, marches, hymnes, fanfares, *Te Deum*, messes de sacre et de requiem et les musiciens concourent à l'éclat des cérémonies, spectacles et fêtes ; mais des partitions quelconques peuvent aussi revêtir un intérêt historique selon les circonstances où elles sont exécutées, comme *Les deux meuniers*, opéra de Rigel, musicien du Premier consul, représenté au Caire en 1799. Pour les éditions musicales de *La Marseillaise*, les *fiches du département sont doublées par les notices du Catalogue général des imprimés*, à la rubrique Rouget de Lisle, compositeur et auteur des paroles, qui donnent les cotes Vm du département de la Musique, exception à la règle qui n'admet pas dans ce catalogue d'œuvres musicales. Les hymnes nationaux des différents pays figurent au moins dans des recueils. La musique militaire est bien représentée depuis la Révolution et en particulier sous le 1^{er} Empire (sonneries de D. Buhl). Elle a inspiré un genre très particulier, la bataille, depuis *La guerre de Janequin*, connue sous le titre de *Bataille de Marignan* jusqu'à la 7^e Symphonie de Chostakovitch (siège de Léningrad), en passant par *Wellingtons Sieg oder die Schlacht bei Vittoria* de Beethoven, ou le thème de *Marlborough* représente les Français et *Rule Britannia* les Anglais (1813).

Bien des personnages historiques ont inspiré des musiciens : le tombeau fut un véritable genre de la musique de luth. Il évoquait la mémoire d'un poète ou d'un musicien, mais J. Gallot en a dédié un à Henriette d'Angleterre ; de même le portrait a tenté maints clavecinistes : d'Agincourt a croqué sur son clavier la princesse de Conti, F. Couperin la princesse de Chabeuil, Rameau le mécène, La Pouplinière, etc. Des œuvres de circonstances honorent aussi des noms célèbres, comme le *Chant patriotique pour l'inauguration des bustes de Marat et Le Peletier* (an II), mis en musique par Gossec. On peut rattacher à cette catégorie les dédicaces : *Estampes* de Debussy dédiées à Jacques-Emile Blanche, la *Barcarole* n° 10 de Fauré à Mme Léon Blum, les *Trois Chansons* de Ravel à Tristan Klingsor et Paul Painlevé, etc. L'histoire locale est aussi représentée, entre autres, par des pièces de clavecin (*Les Plaisirs de Saint-Germain* par F. Couperin, *Les Niais de Sologne* par Rameau) ou des *Fanfares pour la chasse* du marquis de Dampierre (*La Fontainebleau, La Compiègne*), etc. Telemann a consacré une suite instrumentale *Klingende Geographie* à l'évocation de différents pays du globe.

Toute institution a sa musique. Les livres liturgiques en plain-chant sont conservés en bien plus grand nombre au Cabinet des manuscrits pour le Moyen Age et au Département des Imprimés avec les recueils du même type sans musique (série B) ; au contraire toute la musique religieuse depuis le seizième siècle, à l'exception du plain-chant, se trouve au département de la Musique. De nombreux livres de chants, publiés depuis de dix-huitième siècle à l'usage des loges maçonniques y sont aussi conservés et le socialisme a dicté à Félicien David des chœurs pour les Saint-Simoniens de Ménilmontant. La chanson de caractère social, comme la musique de caf'conc' et de film, révèle les mœurs et les opinions de son époque et, à ce titre-là, le département de la Musique transmet au Musée des Arts et traditions populaires un exemplaire de toute la musique légère actuelle.

Cette production musicale qui se rattache à l'histoire est très vaste, mais difficile à trouver quand on ignore le compositeur (fichier des auteurs) ou le titre exact (fichier des anonymes ou des titres). Toutefois les registres annuels du dépôt légal de musique conservés depuis 1812 suppléent à un classement chronologique et donnent la clé pour repérer des pièces de circonstances publiées à l'occasion de grands événements. Grâce à cette méthode, Mlle Wallon a pu recueillir 180 titres de chansons célébrant de 1890 à 1901 l'alliance franco-russe (5). Le fonds Weckerlin comprend un grand nombre de pièces vocales de caractère historique (dix-huitième et dix-neuvième siècles) répertoriées dans un fichier propre dont les anonymes sont classés par époques et par lieux (pays, provinces, villes).

Les fonds de folklore sont particulièrement abondants au département et « leur intérêt historique est loin d'être négligeable » (F. Lesure) (6) : série O du fonds du Conservatoire et le précieux fonds Coirault, bibliothèque de ce folkloriste achetée en 1959 ; il comprend, entre autres, les fiches de collecte musicale sur le terrain et des recueils de colportage sans musique de quelques pages parfois illustrées (dix-huitième

et dix-neuvième siècles). Le classement géographique des vedettes Folklore et Danse (par pays et, pour la France et l'Allemagne, par provinces) dans le catalogue des matières musicales retient l'attention de l'historien et du géographe. En outre le fonds Coirault contient des ouvrages de folklore généraux et étrangers à la musique.

Les arts plastiques ne sont pas absents dans notre département et des musiciens s'en sont inspirés : *Canon* de Chérubini en l'honneur d'Ingres, *Le Travail du peintre*, sept mélodies de F. Poulenc sur des poèmes de P. Eluard consacrées à sept peintres, *Les Nymphéas* (Monet) pour orgue par M. Dupré, etc. Inversement la musique peut apporter sa contribution à la peinture ; ainsi on trouve quelque 250 chansons ou mélodies composées par le bassoniste Désiré Dihau peint par E. Degas au premier plan de *l'Orchestre de l'Opéra*. Par ailleurs le fonds du Conservatoire comprend une collection d'estampes originales depuis le dix-septième siècle (portraits de compositeurs principalement).

Mais les éditions musicales elles-mêmes peuvent revêtir un intérêt iconographique (7) par leurs frontispices ou titres ornés (8). Le cycle d'expositions « musique pour les yeux » (9), présentées dans la salle de lecture, exploite cet abondant filon jalonné, à la fin du dix-huitième siècle, par les styles antiquisant et « retour d'Egypte », puis par la décoration du 1^{er} Empire. Au vingtième siècle, la lithographie envahit les couvertures de musique « en feuilles » : romances, mélodies et chansons offrent une vaste moisson de ce genre de gravures à la mode, parfois tirées sur fond de couleur ; on les chercherait en vain au Cabinet des Estampes, ce qui ajoute aux ressources iconographiques de notre département, largement pourvu de ces éditions par le dépôt légal. Seul l'exemplaire conservé au département de la Musique permet de dater grâce à ce dépôt (1866) le portrait de Jacques Bosch, lithographié par Manet sur la couverture de la *Plainte moresque*, pièce pour guitare de ce compositeur devenu très en vogue à Paris sous le second Empire (10). Parmi toute cette production gravée, on relève les noms de C. Nanteuil, Devéria, G. Doré, Gavarni, Steinlen, Poulbot. Plus près de nous, Paul Arma n'a pas publié d'œuvre sans que la couverture en soit signée des plus illustres : F. Léger, Matisse, Sonia Delaunay, Carzou... Aujourd'hui c'est la partition elle-même qui peut prendre l'aspect d'un schéma figuratif en couleur quand le compositeur, tel S. Bussotti, introduit l'art graphique au sein de la notation musicale. Quoi qu'il en soit, dans leur ensemble, ces gravures restent d'une qualité esthétique assez secondaire. Toutefois des découvertes peuvent être faites : estampes inconnues de maîtres, versions ou états différents de tirages connus par ailleurs. Les graveurs, ainsi que les dessinateurs ou peintres dont ils se sont inspirés, sont mentionnés en note sur la fiche auteur ou anonyme et un catalogue particulier d'illustrateurs leur est consacré.

Œuvres disséminées et en marge des catalogues auteurs (et anonymes), répertoriées dans de nombreux fichiers secondaires, telle est l'image disparate du matériel et des instruments de travail décrits. On comprend que le chercheur soit un peu désorienté. Cette impression ne peut que s'accroître si on ajoute que chacun des catalogues mentionnés est double (fonds B.N. et du Conservatoire), ce qui exige deux recherches. De plus la musique légère dont les fiches auteurs et titres font l'objet d'un catalogue spécial de 1955 à 1967 n'est plus cataloguée du tout depuis cette date. A l'exception de quelques recueils, elle n'avait jamais paru d'ailleurs dans la *Bibliothèque de France (Supplément III. Musique)*. Elle n'est plus qu'inscrite dans les registres de dépôt légal et de cote. Pour les recherches visées dans cet article, c'est une grosse lacune, car ce genre de musique contient beaucoup de documentation.

Néanmoins l'utilisation rationnelle de cet arsenal à des fins extra-musicales est facilitée par le catalogue des sujets musicaux, dans lequel on trouve la musique composée sur un sujet précis : il regroupe de nombreux aspects littéraires, historiques, artistiques ou documentaires et, à ce titre, rend les plus grands services. Ses vedettes concernent :

— La littérature : écrivains et leurs œuvres inspirant de la musique instrumentale (Hugo, *Ruy Blas* ; ouverture par Mendelssohn).

— L'histoire : les événements (Armistice 1918), les batailles, les guerres classées chronologiquement, les révolutions par pays.

— Les personnages (écrivains, artistes, hommes politiques en l'honneur desquels musique a été composée : *Ode funèbre et triomphale*, à la mémoire de Zola, pour orchestre, par Albert Doyen — *Le Mystère Picasso*, par G. Auric — *Le 5 mai*, chant sur la mort de l'empereur Napoléon, pour basse et cœur, paroles de Béranger, musique de Berlioz).

— Les lieux (*Litanies à la Vierge Noire de Rocamadour*, par F. Poulenc). Paris est classé par quartiers.

— Les institutions (Armée : *Cantate pour le V^e centenaire de l'Université de Bâle*, par B. Britten).

— Les mœurs (astrologie, bateau-mouche, bière, carnaval, eau minérale, esperanto, les expositions internationales, etc. *Chant des chemins de fer*, par Berlioz ; *Cantate du café de Bach*).

— Les sciences (astronautique, médecine).

— Les techniques et les inventions (automobile, bicyclette, pétrole, etc. *Machines agricoles*, six mélodies pour une voix et sept instruments, par D. Milhaud).

— Les idées (athéisme, communisme, progrès, etc.).

— Etc.

Cette rapide revue de quelques aspects documentaires du Département de la Musique est loin d'être exhaustive. Bien d'autres secteurs mériteraient attention : les graveurs de musique ou les éditeurs, par exemple, catégories dépourvues de catalogues au département ; mais on publie de nombreux répertoires d'éditeurs.

J'ignore si cet inventaire orientera de nouveaux chercheurs vers la rue Louvois. Mais il y a une autre conséquence souhaitable de la mise en lumière des secteurs marginaux des collections musicales, c'est leur utilisation dans un plus grand nombre d'expositions. La musique pourrait en effet apporter une note pittoresque et souvent inattendue à maints sujets qui en fait ne se sont pas privés de son charme.

Bernard BARDET.

Quelques chiffres (pour les diverses séries, la longueur du rayonnage est indiquée en mètres).

Aire couverte par les fichiers :

Catalogues auteurs et anonymes : 24 m².

Catalogues secondaires : 41 m².

Théâtre dramatique (cote : Th.) : 3.000 cotes. 33 mètres dont 2 à la réserve.

Livrets (cote : Th. b.) : 5 000 cotes. 39 mètres dont 1 à la réserve.

Lettres autographes (réserve) : 50 000 pièces environ. 10 mètres.

Série H (réserve) : 988 cotes. 29 mètres.

Série H² (réserve) : 177 cotes. 2 mètres.

Fonds Coirault : 4 000 ouvrages environ. 70 mètres dont 12 à la réserve.

Fonds Wekerlin : 2 380 cotes. 65 mètres.

Série O : 1 700 cotes. 15 mètres.

Estampes : 6 000 pièces environ. 9 mètres.

(1) Il s'agit, dans cet article, uniquement de la section centrale de la rue Louvois, à l'exclusion de la Bibliothèque de l'Opéra dont le fonds très riche et original mériterait une étude spéciale. Quant à la Bibliothèque du Conservatoire, elle n'apporterait pas d'éléments supplémentaires. Le fonds du Conservatoire, mentionné dans cet article, comprend seulement les volumes anciens d'intérêt musicologique de cette bibliothèque transférée à la Bibliothèque Nationale en 1964. Les séries en sont désignées par des cotes alphabétiques de A à Z, à l'exclusion du sigle Vm., propre au fonds musical de la B.N.

(2) F. Lesure, *Musique et musicologie dans les bibliothèques parisiennes*, in *Bulletin des Bibliothèques de France*, III, n° 4, avril 1958.

(3) On peut ajouter à cette catégorie le naturaliste Lacépède, auteur de la *Poétique de la musique* (1785), compositeur à ses heures et dont le Département de la Musique possède deux lettres autographes à d'Alembert. Au contraire Philidor avait pour violon d'Ingres les échecs dont il fut le plus célèbre joueur de son temps ; on lui doit *L'Analyse des échecs* (Londres, 1749).

(4) Cf. S. Wallon, *Le fonds Coirault à la Bibliothèque nationale*, in *Revue de musicologie*, XLIX, juillet 1963, p. 108.

(5) S. Wallon, *L'alliance franco-russe dans la chanson française de 1890 à 1901*, in *Mélanges offerts à V. Fédorov (Fontes artis musicae)*, 1966, 1, p. 126.

(6) Cf. F. Lesure, *op. cit.*, p. 260.

(7) F. Lesure, *L'art dans l'édition musicale*, in *La France graphique*, n° 60, décembre 1951.

(8) Portrait de M.-R. Delalande gravé par Thomassin d'après Santerre en frontispice de chacun des 20 livres de ses *Motets* (Paris, 1729) ; Rés. F. 369-390.

(9) Cf. les notices rédigées par Mmes C. Marion, E. Dobrzynski, Mlle C. Massip, MM. J.-M. Nectoux et R. Quatrefages.

(10) Recherche due à Mme J. Wilson.